

Département des Hautes Alpes
Station de RISOUL

**PROJET DE CONSTRUCTION DU
TÉLÉSIEGE DE L'HOMME DE PIERRE
& DÉFRICHEMENT**

Dossier E 22000037-13

**PV de SYNTHÈSE des observations du
Public**

**Réponses ou commentaires
de *Risoul Labellemontagne***

RAPPEL DU CONTEXTE

La construction du télésiège débrayable six places de l'Homme de Pierre et de ses divers aménagements, sous Maitrise d'Ouvrage de *RISOUL LABELLEMONTAGNE*, gestionnaire du domaine skiable de Risoul 1850 en application de la mise en œuvre du programme d'investissement contractuel déterminé par avenant à la Délégation de Service Public, a été soumis à Enquête Publique du 8 août au 8 septembre 2022.

Le 9 septembre 2022, Monsieur Roger Sarrade, Commissaire Enquêteur, a transmis à *Risoul Labellemontagne* son PV de Synthèse des observations du public.

RÉPONSE OU COMMENTAIRES DE RISOUL LABELLEMONTAGNE

Après lecture attentive du PV de Synthèse des observations du public transmis le 9 septembre 2022, Risoul Labellemontagne note avec satisfaction qu'aucune observation n'a été formulée sur l'opportunité du remplacement d'appareils très anciens et pas toujours adaptés à la clientèle du site, notamment le télésiège de la partie haute.

Le projet de construction d'une installation de nouvelle génération moderne et confortable sur l'Homme de Pierre, de type télésiège débrayable six places, fait l'objet d'un quasi consensus d'avis favorables des usagers assidus du domaine skiable comme des professionnels du site.

C'est pour le Groupe Labellemontagne une réelle source de satisfaction.

Sur ces bases, *Risoul Labellemontagne*, filiale du Groupe Labellemontagne, n'a pas de commentaire particulier à formuler et valide sans réserves le PV de Monsieur le Commissaire Enquêteur.

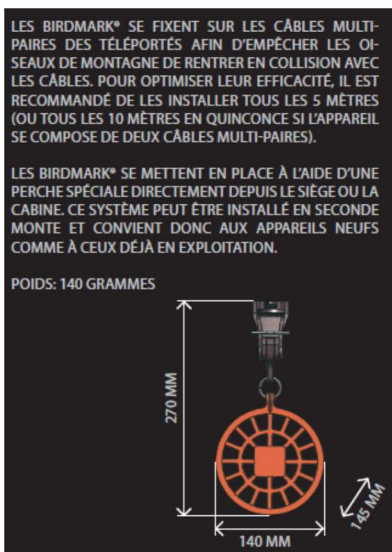
Nous profitons de cette correspondance pour rappeler certains engagements figurant au dossier, notamment sur le volet environnemental pour la protection de la faune ou des espaces boisés et auxquels nous sommes très attachés.

Concernant le Tétraz-lyre qui a fait l'objet de commentaires, l'espèce est particulièrement bien représentée sur la zone d'étude ou des milieux voisins du site avec des mâles chanteurs entendus et observés.

Le démantèlement d'un télésiège et ses nombreux obstacles au vol dit « *lourd* » de ces oiseaux aura un effet très bénéfique sur la probabilité de mort par collisions.

En effet, les câbles de télésikis de petit diamètre (moins de 20 mm) et nus dès qu'ils sont à l'arrêt, ainsi que les cordelines de liaisons entre pylônes, encore plus petites, sont très difficilement repérables par les oiseaux et donc meurtriers.... Actuellement, ce sont 3 câbles que les oiseaux doivent franchir sur la partie haute.

Le projet de télésiège permet de limiter considérablement les obstacles avec un seul câble de fort diamètre (plus de 40 mm), équipé toute l'année de ses véhicules donc très visible et d'un câble « multi-paires » de communication qui sera équipé de balises pour limiter encore le risque de collisions.



Pour mémoire, afin de limiter l'impact sur cette espèce, il est d'ores et déjà prévu :

- ✚ **D'éviter la période de reproduction pour la réalisation des travaux.** Il n'y a donc aucun risque de destruction d'individus ;
- ✚ Deux remontées mécaniques vont être démontées et la nouvelle remontée sera équipée de balises diminuant ainsi le risque de collision de l'espèce sur les câbles ;
- ✚ Le projet a été adapté pour réduire au maximum les surfaces à déboiser et strictement limitées au layon de la nouvelle installation ;
- ✚ Les milieux adjacents sont parfaitement similaires aux milieux impactés par le projet et l'espèce disposera après travaux de places de chant à proximité immédiate pour se reproduire. La superficie d'1,4 ha déboisée est compensée par le reboisement d'1,4 ha de Mélézins des layons des remontées mécaniques démontées. Ces milieux reboisés seront, d'ici quelques années, de nouveau favorables à la reproduction et à l'hivernage de l'espèce.

A noter que *Risoul Labellemontagne*, en partenariat avec l'ONF, envisage également la mise en place de barrières bois au niveau des layons des appareils à démonter, pour dissuader les skieurs hors-pistes d'accéder à ces espaces.

Cela permettra d'une part d'améliorer la bonne reprise des arbres, mais également garantir la quiétude de la faune sauvage.

Nous rappelons aussi que le *Groupe Labellemontagne* est très engagé sur ces thématiques liées à la protection de la faune en hivernage et la sensibilisation au danger du ski hors-piste pour ces dernières.

De plus, un travail a déjà été réalisé avec l'ACCA de Risoul et la fédération des Chasseurs pour la gestion du Tétrás Lyre. Bien entendu, il se poursuivra.



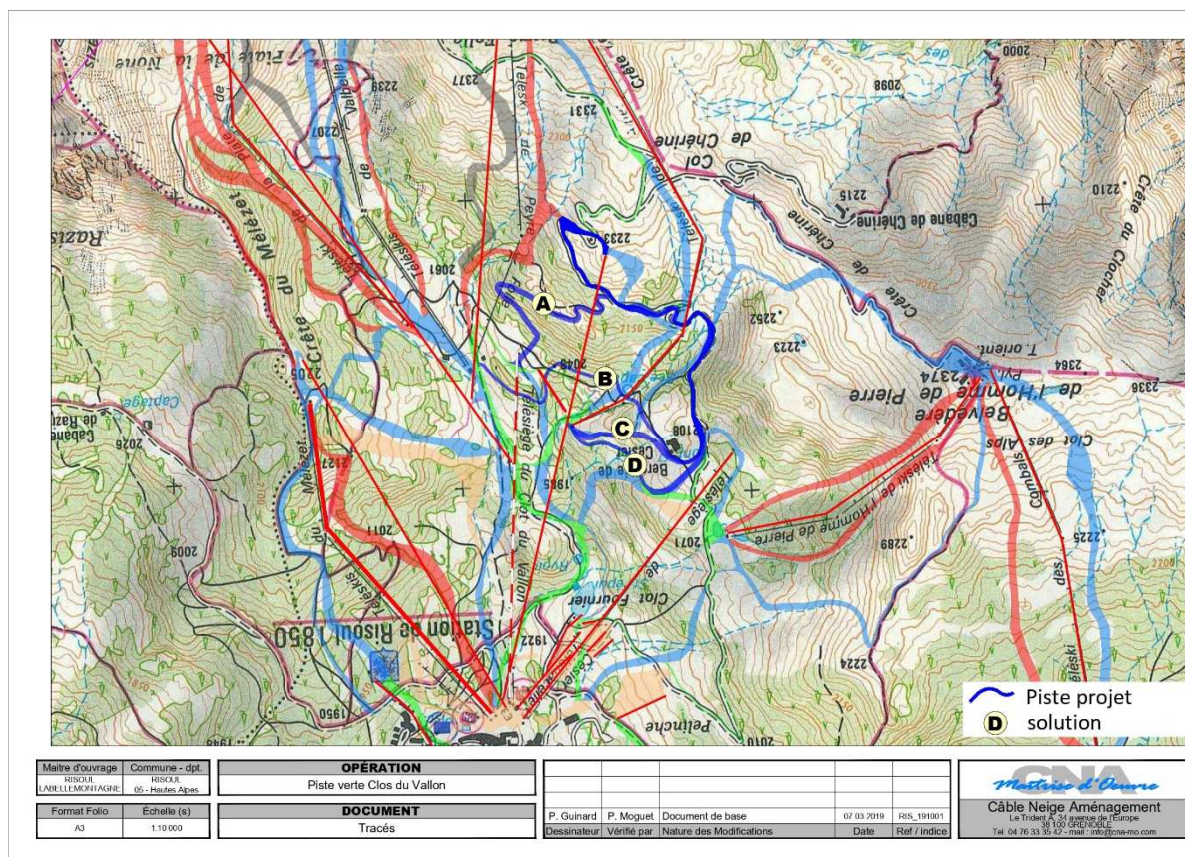
Exemple de panneaux mis en place dans le Val d'Arly

A noter aussi que *Risoul Labellemontagne*, en partenariat avec l'ONF, s'est engagé à financer des travaux sylvicoles à hauteur de 10.597,00€ ainsi que réaliser divers aménagements ou corrections :

- En partie haute du projet, corriger divers talus dans le but de restituer les sens d'écoulements naturels du secteur avec végétalisation avec des essences locales adaptées au secteur,
- Déposer au moins partiellement, une vieille ligne électrique publique aérienne,
- A l'arrivée du TSF Césier, sur environ 2.000 m², des remblais d'origine diverses seront retirés, la zone nettoyée des déchets et de la terre végétale apportée,
- A l'arrivée du TSF du Césier qui sera démonté, tous les éléments présents sur les arbres (vis ou autres ancrages) devront être retirés en même temps que le câble.

Nous tenons à préciser qu'à ce stade aucun de ces projets n'a fait l'objet d'une évaluation environnementale ou d'une demande d'autorisation de travaux. Ce sont des Esquisses pour nourrir la réflexion et définir des pistes de travail d'amélioration de l'offre ski.

Détail des tracés de « A » à « D » ci-dessous :



Nous tenons aussi à préciser que le télésiège du Clos de Vallon, proposant exclusivement du ski facile, a été modernisé en 2019 avec remplacement à 100% de ses véhicules pour garantir son confort et son bon fonctionnement à moyen et long terme.

Pour clore ce chapitre, des réflexions ont également été menées sur l'amélioration de l'offre ski desservie par le télésiège du Mélézet, sur des alternatives plus faciles à l'offre actuelle et une piste baptisée le « *Serpent Vert* » !

Comme précédemment, ces deux hypothèses ont leurs avantages et inconvénients, et devront faire l'objet d'arbitrages techniques et financiers avec la Commune de Risoul.

Ces projets n'ont fait l'objet pour l'instant d'aucune évaluation environnementale ou de demande d'autorisation de travaux. Ce sont là aussi des esquisses pour nourrir la réflexion et définir des pistes de travail d'amélioration de l'offre ski.

Voir les esquisses ci-dessous sur la base de 2 solutions :



Fait à Risoul, le 15 septembre 2022,

Labellemontagne Management,
Le Directeur Général Adjoint.

Eric Gouazé

LABELLEMONTAGNE MANAGEMENT
SA au capital de 16846 830 €
114 Voie Albert Einstein Alpespace-Francin
73800 PORTE DE SAVOIE
RCS Chambéry 509 796 983
Tél. 04 79 84 36 99